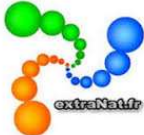


COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION LOIRE-ATLANTIQUE**Interclubs Avenirs**

Compétition réservée: AVENIRS	44600 St NAZAIRE Piscine de la Bouletterie 9 rue Pitre Grenapin	Piscine: 25 m x 4 couloirs
---	--	--------------------------------------

dimanche 10 décembre 2023

Proposition sur www.extranat.fr : du Lundi 27/11/2023 au Mardi 05/12/2023 à 23h59		Tarif : 20 € par engagement	Programme Animation
Département: Qualificatif	Région: Animation	Inter région: Animation	Nationale: Animation
	<ul style="list-style-type: none"> - Si le club n'a pas engagé sur EXTRANAT avant la fermeture, les engagements ne seront pas pris en compte. - Restriction possible : Selon Directive administrative ou sanitaire (Pass, Protocole, % FMI,...), les conditions d'engagements et d'organisation peuvent être modifiées - Huis Clos : Si nécessaire ou imposé 		

Règlements :

- 1) Accès direct à la compétition : Les nageur(euse)s de 11 ans et plus (né(e)s en 2012 et avant), titulaires d'une licence compétition, peuvent accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement au préalable des 3 tests de l'ENF actuel.
- 2) Test sécuritaire préalable à l'accès à la compétition : Les nageur(euse)s de 10 ans et moins (nées en 2013 et après) doivent préalablement disposer, à minima, du Sauv'nage avant d'accéder à la compétition OU du Savoir Nager Sécuritaire (Version 09/2023)

- **Chaque nageur devra prendre une Licence FFN Compétition.**
- **Compétition par équipes : chaque nageur de l'équipe doit nager un 100m 4N et un 50 mètres ainsi que les deux relais.**
- **Tous les 50 mètres doivent être nagés.**
- Epreuves de relais de 4 nageurs. Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les équipes précédentes sont complètes.
- S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.
- A l'issue de la 1ère épreuve, aucun changement / remplacement de nageur ne pourra être effectué.
- Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais). Seules les équipes complètes sont comptabilisées dans le classement général.
- Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation.
- **Les remplaçants** : inscription à faire sur la compétition dédié. Ils sont autorisés à nager un 100m 4N et un 50m au choix.
- Pour toute information sur les dispositions particulières, il est souhaitable de consulter l'Annuel du Règlement de l'année en cours de la FFN.

Récompenses :

- Une médaille aux 4 nageu-(rs)-ses et au remplaçant(e) des 3 premières équipes.

Officiels :

- Rappel : 2 officiels pour la 1ère équipe et un officiel supplémentaire pour les équipes suivantes.

PROGRAMME:

Ouverture des portes
Début des épreuves

Dimanche matin		Dimanche après-midi	
08 H 30		13 H 45	
09 H 45		14 H 45	
100 m 4 N	D/ M	50 m Brasse	D/ M
Remplaçants 100 m 4N	D/ M	50 m NL	D/ M
Pause 10 Minutes		Pause 15 Minutes	
50 m Dos	D/ M	Relais 4 x 50 m 4 N	D/ M
50 m Papillon	D/ M	Cérémonie Protocolaire	
Remplaçants les 50m	D/ M		
Relais 4 x 50 m NL	D/ M		



Maison des Sports
44 rue R. ROLLAND - Bat C
BP 90312 - 44103 NANTES CEDEX 04
Tél : 02 28 06 22 77
cdn44natation@gmail.com

